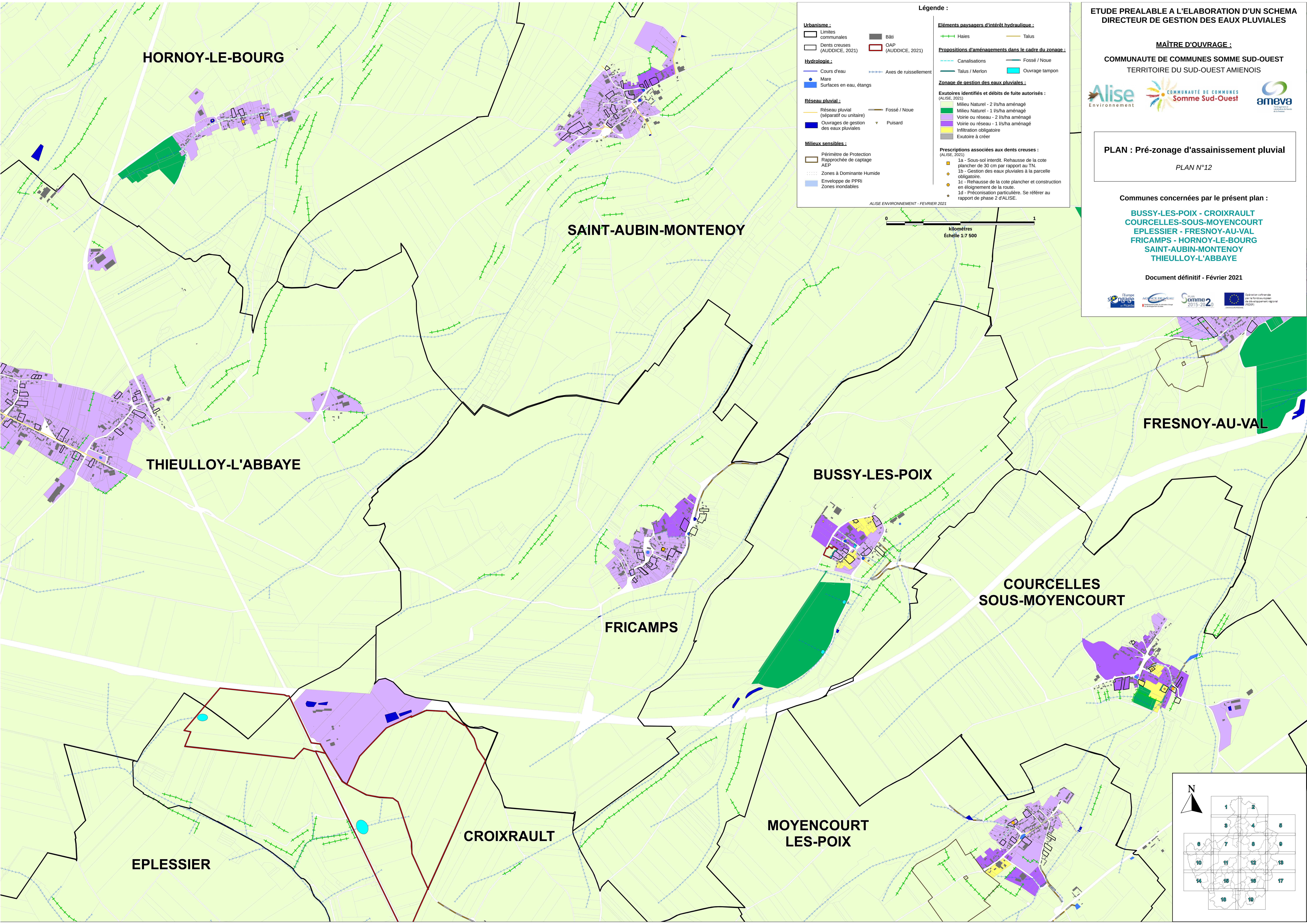




Urbanisme :

- Limites communales
- Dents creuses (AUDICE, 2021)

Hydrologie :

- Cours d'eau
- Mare
- Surfaces en eau, étangs

Réseau pluvial :

- Réseau pluvial (séparatif ou unitaire)
- Ouvrages de gestion des eaux pluviales

Milieux sensibles :

- Périmètre de Protection Rapprochée de captage AEP
- Zones à Dominante Humide
- Enveloppe de PPRi
- Zones inondables

Bâti

- OAP (AUDICE, 2021)

Fossé / Noue

- Puisard

Éléments paysagers d'intérêt hydraulique :

- Haies
- Talus

Propositions d'aménagements dans le cadre du zonage :

- Canalisations
- Talus / Merlon
- Fossé / Noue
- Ouvrage tampon

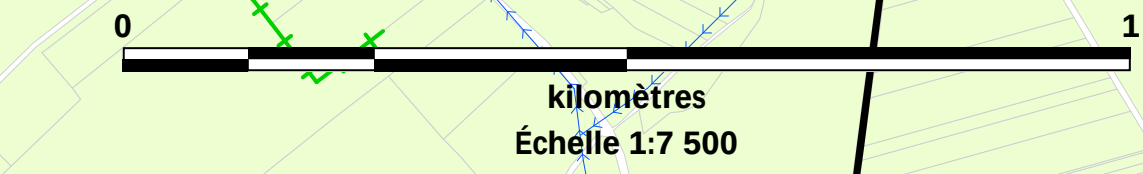
Zonage de gestion des eaux pluviales :

Exutoires identifiés et débits de fuite autorisés : (ALISE, 2021)

- Milieu Naturel - 2 l/s/ha aménagé
- Milieu Naturel - 1 l/s/ha aménagé
- Voirie ou réseau - 2 l/s/ha aménagé
- Voirie ou réseau - 1 l/s/ha aménagé
- Infiltration obligatoire
- Exutoire à créer

Prescriptions associées aux dents creuses : (ALISE, 2021)

- 1a - Sous-sol interdit. Rehausse de la cote plancher de 30 cm par rapport au TN.
- 1b - Gestion des eaux pluviales à la parcelle obligatoire.
- 1c - Rehausse de la cote plancher et construction en éloignement de la route.
- 1d - Préconisation particulière. Se référer au rapport de phase 2 d'ALISE.



ETUDE PREALABLE A L'ELABORATION D'UN SCHEMA DIRECTEUR DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

MAÎTRE D'OUVRAGE :

COMMUNAUTE DE COMMUNES SOMME SUD-OUEST
TERRITOIRE DU SUD-OUEST AMIENOIS

PLAN : Pré-zonage d'assainissement pluvial

PLAN N°12

Communes concernées par le présent plan :

**BUSSY-LES-POIX - CROIXRAULT
COURCELLES-SOUS-MOYENCOURT
EPLESSIER - FRESNOY-AU-VAL
FRICAMPS - HORNOY-LE-BOURG
SAINT-AUBIN-MONTENOY
THIEULLOY-L'ABBAYE**

Document définitif - Février 2021

